



RECEVÉ

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

22 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



23000217

N° d'entreprise
Nom

(en entier) :

(en abrégé) :

0559 SRL 724
LOI INVEST

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 343 – 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 décembre 2022 :

Première délibération

Il est décidé, par l'actionnaire unique, de nommer la SRL BUREAU VAN HECKE & ASSOCIES, dont le siège social est sis à 1050 Bruxelles, avenue Louise 343 (BCE nr. 0476.460.931), en qualité de nouvel administrateur de la société.

Cette nomination prend effet immédiatement, pour une durée indéterminée.

Conformément à l'article 2:55 du Code des Sociétés et des Associations, la SRL Bureau Van Hecke & Associés a désigné Monsieur Frans Van Hecke en qualité de représentant permanent appelé à agir, pour le compte de la SRL Bureau Van Hecke & Associés, dans le cadre de ce nouveau mandat d'administrateur de la société.

Le mandat du nouvel administrateur sera exercé contre une rémunération mensuelle [...]

Deuxième délibération

Pouvoir, avec faculté de substitution, est donné à Me Christophe Hoogstoel et Me Amélie Dopchie, dont le cabinet est situé à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 235 (9ème étage), agissant conjointement ou séparément, aux fins de la représenter en vue d'assurer les formalités de publication légale et, si nécessaire, de modifier les enregistrements auprès des autorités compétentes (y compris auprès de l'administration de la TVA ou de la Banque-Carrefour des Entreprises) en raison des décisions prises au cours de cette réunion.

Cette décision est prise par l'actionnaire unique.

Christophe Hoogstoel,
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).